

L'Ulricois

LE MENSUEL DE SAINT-ULRIC



DelfFotos - Tous droits réservés

photographie, Delphine Charmoille

Premier coup d'envoi des festivités du 150^e

*par Vanessa Caron, conseillère
en dév. rural, 418 562-6734, poste 230*

Vous aimeriez contribuer de manière bénévole à l'organisation des festivités du 150^e de Saint-Ulric?

Une première rencontre aura lieu le mardi 10 mars à 19h à la salle des 50 ans et plus dans le but de former un comité organisateur.

Toute personne intéressée à participer bénévolement de près ou de loin aux festivités est invitée à venir s'informer!

Merci à tous les utilisateurs de la piste de ski de fond et de raquette

par Sylvie Pelletier



Nous remercions tous les participants qui ont bravé le froid afin de participer à la soirée «Clair de lune» du 7 février dernier. Ce fut une très belle soirée.

Nous opérons et entretenons la piste bénévolement, alors l'achat de votre carte de membre est essentiel à notre fonctionnement. Vous pouvez vous la procurer au Marché Dubé et Fils.

Merci de votre participation.



SOMMAIRE

Éditorial. page 1
 Info-organismes page 1
 Divers pages 2, 3
 Vie sauvage locale page 4
 Les Bouquineries page 5
 Éducation pages 5, 6
 Chronique incendie. page 7
 Info-municipalité. pages 7, 8

Note de la rédaction

L'opinion des lecteurs exprimée dans L'Ulricois n'engage que l'auteur de chaque article et ne reflète d'aucune façon la position de l'équipe du journal.

L'Ulricois refusera tout texte à caractère haineux, discriminatoire ou racial. Aucune propagande religieuse ou politique ne sera non plus tolérée. Le journal ne s'engage pas à publier tous les textes reçus, de même que les textes écrits sous le couvert de l'anonymat ou les reproductions de textes.

Date de tombée : le 15 du mois précédant la publication.

Date de publication : début de chaque mois, sauf en janvier.

Faites parvenir vos textes à : ulricois@gmail.com

Équipe du journal

Delphine Charmoille
(responsable, page Facebook, blogue et compte Twitter)

Pascale Gagné
(correction et rédaction)

Cynthia Blanchette
(graphisme et mise en page)

Impressions : Alliance 9000 418 629-5256

La journée des femmes par Pascale Gagné

C'est au début du 20^e siècle en Europe que les femmes ouvrières commencent à s'unir afin de dénoncer les conditions de travail difficiles et les inégalités entre les hommes et elles, mais aussi pour revendiquer le droit de vote.

L'idée de consacrer une journée aux femmes fleurit pour la première fois en 1910, mais ce n'est qu'en 1917 qu'une date est fixée, soit le 8 mars, date selon laquelle une manifestation d'ouvrières se serait déroulée (par contre, on dit que cette manifestation n'aurait jamais eu lieu). Dès 1945, au retour de la guerre, cette journée est ancrée dans la tradition de tous les pays. Les Nations Unies ont reconnu officiellement cette journée lors du mouvement féministe des années 1970.

Aujourd'hui encore, cette journée est célébrée et plusieurs actions sont proposées afin de poursuivre les buts fixés. Par

exemple, vous pouvez porter le ruban blanc, signe d'opposition à la violence faite aux femmes. Aussi, on vous invite à parler du sujet. Ayez des discussions sur les réseaux sociaux, formez un groupe afin d'accomplir des gestes concrets pour faire avancer les choses. Parce que c'est en étant unies que nous sommes plus fortes. Pour plus d'idées, vous pouvez visiter le site <http://8mars.info/>.

Du côté du Québec, la Fédération des femmes du Québec (<http://www.ffq.qc.ca>) annonce que cette année le thème est *Femmes en marche pour l'égalité – Solidaires contre l'austérité*. Plusieurs façons s'offrent à vous afin de vous impliquer: en participant aux activités proposées, en devenant membre ou en faisant un don.

En terminant, le 8 mars est la journée des femmes, mais ce doit être ainsi tout le restant de l'année. Et pourquoi ne pas demander aux hommes de nous aider dans cette lutte?

FEMMES EN MARCHÉ POUR L'ÉGALITÉ



Journée internationale des femmes 8 mars 2015

SOLIDAIRES CONTRE L'AUSTÉRITÉ!

Le Collectif 8 mars :

Le Collectif 8 mars, Huguette Latulippe/Promotion inc. Illustration : Virginie Egger



Desjardins
Caisse de La Matanie

Votre **force financière!**

Un seul numéro pour nous rejoindre :
418 562-2646

Centre de services de Saint-Ulric :

Francine Gagné, agente services aux membres
poste 7148640
Line Paquet¹, conseillère services aux membres
poste 7148656

1. Représentante en épargne collective pour Desjardins Cabinet de services financiers inc.



142, rue du Pont
Amqui (Québec)
G5J 2R3
téléphone | 418 629-5256
sans frais | 800 950-5256
télécopieur | 418 629-4970



www.alliance9000.com



Sommaire des suivis environnementaux 2010-2014 - Parc éolien Jardin d'Éole Saint-Ulric/Saint-Léandre

Le parc éolien Jardin d'Éole, constitué de 85 éoliennes General Electric de 1,5 MW, est en service depuis 2009. Le parc éolien chevauche les municipalités de Saint-Ulric, Saint-Léandre et Matane. Le décret autorisant la délivrance des certificats d'autorisation qui ont été nécessaires à la construction et à l'exploitation du parc éolien contient des conditions à respecter. Ces dernières comprennent la réalisation de suivis environnementaux en phase d'exploitation du projet, et ce, dès la première année suivant la mise en service du parc éolien. Ils ont pour principaux objectifs de vérifier sur le terrain la justesse de l'évaluation de certains impacts et l'efficacité des mesures d'atténuation prévues à l'étude d'impacts.

Condition 3: Programme de suivi de la faune avienne et des chauves-souris

Ce programme avait pour objectif d'évaluer la mortalité des oiseaux et des chauves-souris due à la présence et au fonctionnement des éoliennes durant une période de trois ans (2010-2012). Selon les années, les bases de 25 à 50 des éoliennes ont été arpentées du printemps jusqu'à l'automne. Lors des trois années de suivi, le nombre total de carcasses trouvées au pied des éoliennes, par saison, a varié selon les saisons et un taux de mortalité possible a été généré avec les résultats.

En regroupant les résultats et les calculs des trois années de suivi, le parc éolien pourrait entraîner des mortalités annuelles de 1,65 oiseau par éolienne et de 0,90 chauve-souris. Les éoliennes qui seraient le plus à risque de causer des collisions sont celles situées près du fleuve Saint-Laurent. Ces résultats sont similaires aux résultats obtenus aux autres parcs éoliens situés dans la région.

Condition 6: Programme de suivi du paysage

Ce programme devait permettre d'évaluer l'impact ressenti par les résidents et les touristes, un an après la mise en service du parc éolien. Les sondages réalisés ont permis de constater que la majorité des résidents (67%) considéraient comme acceptable l'impact visuel du parc. Les résultats obtenus suggèrent également que l'impact visuel ressenti par les touristes est faible: 80% des répondants considéraient que les éoliennes ne nuisent pas à la beauté du paysage, 75% avaient une impression positive ou très positive des éoliennes dans le paysage et 87% estimaient l'impact visuel acceptable ou très acceptable.

Condition 7: Programme de suivi des systèmes de télécommunications

Ce programme devait permettre d'évaluer le niveau de qualité de la réception des signaux de télévision de la Société Radio-Canada, conformément aux normes d'Industrie Canada, et ce, dès la première année de mise en service (2010). Cette



campagne de mesures a permis de confirmer que l'impact du parc éolien sur la qualité de réception des signaux de télévision, d'une station de liaison micro-ondes et d'une station radar est négligeable et ne serait pas supérieur à l'impact de toutes autres infrastructures métalliques importantes.

Condition 10: Programme de suivi du climat sonore

Ce programme devait permettre la mesure des niveaux de bruit générés par le parc éolien et prévoir un plan de communication avec les citoyens afin de recueillir les commentaires et les plaintes de ces derniers. Ce programme doit être réalisé l'année suivant la mise en service du parc et répété après 5, 10 et 15 ans. Les années 2010 et 2014 constituent les première et cinquième, respectivement.

Vingt et un emplacements ont été ciblés aux fins du suivi. Ces points correspondent aux emplacements d'habitations où des niveaux de bruit plus élevés étaient anticipés suite aux simulations réalisées dans le cadre de l'étude d'impact. Les résultats ont permis d'identifier quatre endroits où appliquer des mesures d'atténuation supplémentaires afin d'éviter tout dépassement des niveaux de bruit à respecter. Les mesures d'atténuation se sont avérées efficaces lors des vérifications ultérieures.

LES ENTREPRISES

D'Auteuil
ET FILS INC.

En affaires de père en fils depuis 1976

2909, av. du Centenaire
Saint-Ulric (Québec) G0J 3H0
entdauteuil@globetrotter.net
418 737-4000 téléc. : 418 737-4040
www.entreprisesdauteuil.com

Services offerts:

- Excavation et terrassement
- Installation septique
- Broyage forestier
- Marteaux hydrauliques
- Transport divers
- Transports hors-normes (fardiers)
- Location équipements (machinerie lourde)

Sabon Nathalie Carrier
Coiffure et esthétique

297, avenue Ulric-Tessier,
Saint-Ulric
nathalie-carrier@hotmail.com
418-737-9376



La forêt d'hiver

par Hugues Deglaire, biologiste



photographie, Hugues Deglaire

Derrière le village, il y a le bois, la forêt, cette forêt qui se boréalise au fur et à mesure que l'on roule au plus profond des rangs. Les collines s'aiguisent alors qu'on se retrouve plus proche de cette ancienne chaîne de montagnes, vieille de 500 millions d'années, et qui traverse le centre de notre péninsule gaspésienne: les Appalaches. Une forêt dans laquelle dominent les peupliers faux-tremble, bouleaux blancs, sapins baumiers, épinettes et autres cèdres de l'Est, les principales espèces qui en forment le couvert végétal avec bien d'autres.

S'aventurer dans cette immensité, en raquettes ou en skis, est un exercice fort plaisant. On peut souvent y retrouver un certain calme, un rapport au temps différent durant les quelques heures passées à s'évader des tracés de la société. Le son des skis qui glissent ou le « skrouich » des raquettes dans la neige ainsi que de profondes respirations accompagnent la progression entre les arbres. Attention cependant dans les creux naturels où il faut toujours pouvoir imaginer s'il peut rester de l'eau liquide ou pas. Lors de ces marches, je prends souvent des pauses, je ne bouge plus, comme pour me rendre invisible aux habitants de la forêt. Ils ne sont pas toujours nombreux à être visibles par ces temps froids, mais parfois, la chance peut sourire, comme en témoignent ces rencontres que j'ai pu immortaliser en photo.

L'écureuil roux est l'un des habitants les plus faciles à observer, cependant, son cri avertira souvent toute la forêt de votre

présence, tout comme celui du geai bleu. Le lièvre d'Amérique, dont le pelage hivernal est entièrement blanc, est très présent, mais aussi relativement discret: souvent, il se soustraira de votre regard en figeant sur place et ne détalera qu'au tout dernier moment. La gélinotte huppée utilise aussi cette stratégie de ne pas bouger devant un danger. Le renard roux patrouille la forêt et les milieux ouverts sur de longues distances et plus souvent qu'autrement, on ne croquera juste que sa piste dans la neige. L'orignal hivernal se tient en général assez loin de la civilisation, dans des ravages où il aura calculé avoir assez à manger pour la saison sans trop de déplacements inutiles. D'autres habitants sont très furtifs et même parfois nocturnes, et le jour où vous les observez, réservez-vous un peu de temps dans votre soirée pour aller vous acheter un billet de loterie! Ça sera le cas si vous tombez sur une martre d'Amérique, un pécan ou encore un lynx du Canada. J'ai pris cette photo de cette trace sur laquelle j'ai placé ma

main afin de montrer la taille de cette grosse patte de chat, palmée afin d'être capable de poursuivre le lièvre d'Amérique dans la neige, sa proie principale, dont les pattes sont palmées aussi.

Donc, dans la plupart des cas, c'est souvent les traces et les chants des oiseaux qui nous révèlent qui est présent dans ce bout de forêt qu'on visite. Car certaines espèces ne sont pas évidentes à croiser, soit parce que leur territoire est immense, soit que ces espèces sont farouches et la progression d'un humain dans la neige est tout sauf discrète!



photographie, Hugues Deglaire



photographie, Hugues Deglaire



photographie, Hugues Deglaire



MASSOTHÉRAPIE FRANCINE RÉMILLARD

Massage thérapeutique • Détente • Pierres chaudes
Drainage lymphatique • Numérologie • Tarot zen

303, avenue Ulric-Tessier, Saint-Ulric
tél. : 418 737-1822 cell. : 450 278-4774





La lune est blanche d'Emmanuel et François Lepage

par Anick Arsenault

L'Antarctique. Le continent le plus difficile d'accès. Isolé, il est recouvert d'une couche de glace d'environ un kilomètre et demi d'épaisseur. C'est l'endroit le plus froid sur Terre. Les vents balayent ce désert glacé. Et c'est là que se rendront deux frères, pour accompagner des scientifiques sur la base française située en Terre-Adélie. C'est ce que leur propose le directeur de l'Institut polaire français. En plus de participer au convoi terrestre de ravitaillement de la base Concordia, où il fait en moyenne -50°C!

Mélangant bande dessinée et photographies, le livre *La lune est blanche* est un reportage de plus de 250 pages sur une mission scientifique et sur les hommes et les femmes qui y participent. Il témoigne de l'importance de leur travail sur la banquise. C'est aussi une grande aventure, le superbe récit d'un voyage au bout du monde des frères Lepage: Emmanuel, bédéiste, et François, photographe.



Les animaux polaires

par Pascale Gagné

Les amis de la classe de madame Nathalie ont confectionné différents animaux polaires lors des activités de bricolage: des ours polaires, des morses et des pingouins. Avouez qu'ils sont très mignons!

**Bravo à vous les amis,
vous avez fait du beau travail!**



Crédit photo: Nathalie Lévesque



JMN
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN



**Votre succès.
Notre fierté.**

T 418 562.4009

www.jmnelectrique.com

J'ai la mémoire d'un poisson rouge!

par Pascale Gagné



ÉDUCATION

La mémoire joue un grand rôle dans l'apprentissage, autant en mathématiques pour apprendre par cœur ses tables de multiplication, qu'en français pour apprendre à lire (retenir le son des lettres). En plus, elle est pour ainsi dire infinie. Mais pour avoir une bonne mémoire, il faut la pratiquer! Et de préférence, avec nos cinq sens afin de mieux intégrer ce qu'on apprend. Voici donc quelques jeux qui peuvent se faire à la maison et qui ne requièrent pas beaucoup de matériel.

Jeux de mémoire

Les magasins grande surface proposent une panoplie de différents jeux de mémoire, mais vous pouvez aussi le fabriquer vous-même, soit en imprimant des images en double sur du papier cartonné ou en achetant deux exemplaires d'un même magazine, livre, etc., et en collant les images sur des cartons. Aussi, plusieurs applications gratuites de jeux de mémoire sont disponibles pour les tablettes et les téléphones intelligents. Vous pouvez commencer le jeu en disposant un petit nombre de cartes sur quelques rangées et quelques colonnes. Puis, au fur et à mesure que votre enfant s'améliore, augmentez le nombre de cartes et disposez-les de façon plus désordonnée. Vous pouvez aussi utiliser des images qui se ressemblent beaucoup afin d'aiguiser l'œil.

Cherche et trouve

Le jeu de *Cherche et trouve* (à acheter) permet de bien observer sa planche de jeu pendant un laps de temps plus long que les jeux de mémoire. Ainsi, il est plus facile de mémoriser ce qui s'y trouve puisque vous l'aurez toujours sous les yeux. Pour augmenter le niveau de difficulté, vous pouvez tourner un petit sablier qui vous laisse un certain nombre de secondes pour trouver l'objet recherché. Il existe également des livres de *Cherche et trouve*, du genre de ceux de *Où est Charlie?* qui sont appréciés des enfants.

Je pars en voyage, dans ma valise j'apporte...

Ce jeu permet de pratiquer la mémoire auditive. Il est plus rigolo s'il y a plusieurs personnes qui y participent, mais il est tout de même possible d'y jouer à deux. La première personne dit «*Je pars en voyage, dans ma valise j'apporte...*» et elle doit nommer un objet qu'elle met dans sa

valise. La seconde personne redit la phrase avec l'objet nommé par la première et ajoute un objet à apporter, et ainsi de suite. Il est intéressant ici d'utiliser les images mentales, c'est-à-dire de regarder chaque personne qui parle et de l'imaginer avec l'objet qu'elle a nommé entre les mains afin de se souvenir de la suite à dire. Pour élever le niveau, vous pouvez ajouter des gestes (voir le jeu *mouvements en suite*) à chaque nom d'objets.

La phrase élastique

Ce jeu est similaire à *Je pars en voyage, dans ma valise j'apporte...* Chacun son tour, vous devez ajouter un élément à la suite de la phrase de base. Par exemple, la phrase «*Juliette boit.*» peut être rallongée par «*Juliette boit du lait.*», puis par «*Juliette boit du lait dans la cuisine.*», etc.

Mouvements en suite

Ce jeu est en vérité une variante de *Je pars en voyage, dans ma valise j'apporte...*, sauf qu'ici vous travaillez avec le corps. Ainsi, le côté kinesthésique est utilisé. Au lieu de répéter les mots des autres participants, vous devez répéter une suite de mouvements. La première personne touche sa tête, la deuxième touche sa tête et se gratte le genou, la troisième touche sa tête, se gratte le genou et se pince le nez, etc. Ce jeu peut être fait à plusieurs comme à deux personnes. À deux, il est possible de le faire tel que démontré ci-haut, ou bien la première personne exécute une série de cinq à six mouvements que la seconde doit répéter sans se tromper, puis inverser les rôles. Une façon de rendre la partie plus corsée serait de faire des mouvements doubles: au lieu de simplement se toucher la tête, la première personne peut en plus faire une grimace; en plus de se gratter le genou, la seconde personne peut taper du pied.

Qu'est-ce qui a disparu?

Sélectionnez de 15 à 20 petits objets (brosse à dents, fourchette, balle, ciseau, pomme, etc.), disposez-les devant votre enfant et demandez-lui de bien les observer. Puis, demandez-lui de se fermer les yeux et mettez une couverture sur les objets. Enlevez-en un et cachez-le. Enlevez la couverture. Dites à votre enfant d'ouvrir les yeux et de deviner quel objet a disparu. Au début, commencez avec peu d'objets, puis en ajoutez au fur et à mesure. Puis, changez-les de place et enlevez plus d'un objet.

Comptines et chansons

Les comptines et les chansons apportent du rythme, ce qui peut être intéressant pour pratiquer la mémoire. En connaissant le rythme d'une chanson (ce qui est habituellement facile à retenir – nous avons tous déjà eu un air qui ne voulait pas nous sortir de la tête!), il est plus aisé de se souvenir des mots qui s'y rapportent. Lorsque vous connaissez bien la chanson, ajoutez-y des gestes.

Raconter une histoire et poser des questions

Lorsque vous racontez une histoire, posez des questions à votre enfant sur ce qui a été lu dans chaque page. Lorsque votre enfant se sera amélioré, vous pourrez poser des questions seulement au milieu de l'histoire, puis lui demander à la fin de vous résumer le livre.

Il est certain que ces jeux aideront votre enfant (et vous aussi puisque vous jouerez avec lui) à bien travailler sa mémoire. Vous pouvez utiliser des moyens mnémotechniques – comme utiliser la phrase: *Salut Mon Vieux, Tu M'as Jeté Sur Une Nouvelle Planète* pour vous rappeler de l'ordre des planètes dans le système solaire, ou bien vous souvenir que le numéro de téléphone de grand-papa est composé du numéro de porte de votre voisine et de la date de fête de votre chien – par contre, rien ne vaut la répétition. À force de dire et de faire la même chose, le tout s'imprime dans la mémoire.



3275, Rang 5 Ouest
C.P. 1004
Saint-Ulric, Québec
G0J 3H0

418 737-4075



Les Écuries Éole

2823, 4^e Rang, St-Ulric 418 737-9226

www.lesecurieseole.com





Le service incendie de Saint-Ulric vous informe

Gaétan Bergeron, directeur incendie (caserne 17)



Avant de continuer ma chronique, permettez-moi de vous souhaiter une bonne année 2015 remplie de petits bonheurs.

L'année 2014 a été très mouvementée au service incendie. L'autopompe Gruman (217) a rendu l'âme le 9 juillet dernier lors de son test ULC. Le test ULC est une attestation de performance qui confirme que le rendement d'un véhicule correspond à son niveau de service initial. L'attestation est délivrée à l'issue d'un exercice qui comprend une série d'essais prescrits dans la norme CAN/ULC-S515-M88 pour les autopompes et les citernes. Le test ULC est obligatoire sur ces véhicules à tous les cinq ans après leur quinzième année de service pour répondre aux normes de l'incendie et au schéma de couverture de risques. La nouvelle autopompe Inter (qui elle aussi

porte le numéro 217) a réussi son test ULC en juillet 2013. Donc, son prochain test se fera lors de l'année 2018. Entre temps, un test annuel de pompage est obligatoire.

Avec l'achat de la nouvelle autopompe, nous avons pu nous départir de l'unité 917 qui n'était plus nécessaire vu le rangement que possède le nouveau 217. Nous avons pu tout intégrer dans l'autopompe et la citerne. Tout est relocalisé au même endroit.

À la fin de 2014, le service incendie a aussi fait l'acquisition d'une caméra à imagerie thermique, ce qui veut dire une grande amélioration pour le service incendie. Cet outil de travail va détecter la moindre source de chaleur dans une cloison, un plafond. Il va permettre la recherche de victimes dans une fumée très épaisse.

En 2014, le pompier Danny Bernier a aussi quitté le service. Bonne chance dans tes projets futurs.

Le service incendie compte présentement 11 pompiers: huit sont formés Pompier 1; sur les huit pompiers, trois sont formés ONU (officier non urbain); deux sont en formation Pompier 1; et une recrue. Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux candidats. Si vous êtes intéressé, donnez votre nom au bureau municipal (418 737-4341) ou directement à moi (418 560-2772).

Petit rappel: Changement d'heure dans la nuit du 7 au 8 mars. Ne pas oublier de changer les piles de votre avertisseur de fumée. En même temps, pourquoi ne pas tester votre plan d'évacuation?



Résumé du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue le 12 janvier 2015

par Louise Coll

Résolutions adoptées

Il est résolu que la Municipalité de Saint-Ulric renouvelle la marge de crédit de 200 000\$ avec la Caisse populaire Desjardins de Matane pour l'année 2015.

Il est résolu que les salaires, pour l'année 2015, de tous les employés de la municipalité soient indexés de 2.4%.

Il est résolu que Marlène Ouellet soit nommée commis de bureau à partir du 19 janvier 2015.

Il est résolu que la Municipalité de Saint-Ulric refuse la demande de compensation de l'Entreprise Yvon Lachance au montant de 14 893.06\$.

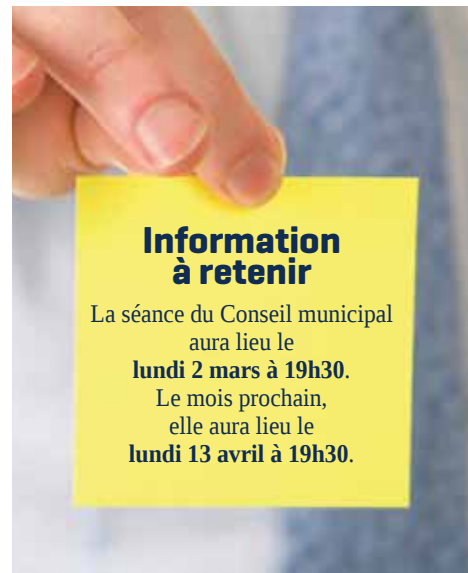
Il est résolu d'autoriser le Comité organisateur du Défi-vélo de la route du Grand-Fleuve à circuler sur les chemins de la Municipalité de

Saint-Ulric pour la tenue de l'événement cycliste qui aura lieu le mercredi 20 mai 2015.

Il est résolu d'autoriser le service d'évaluation de la MRC de La Matanie et la firme d'évaluation Servitech inc. à procéder à une équilibrage du rôle d'évaluation pour le prochain cycle triennal 2016-2017-2018.

Il est résolu d'autoriser, à compter de janvier 2015, une indexation de 2.4% au taux horaire d'intervention dans la municipalité et dans le secteur de la MRC de La Matanie, au taux horaire de travail en caserne, en prévention et pour les pratiques des pompiers volontaires.

Il est résolu d'autoriser, à compter de janvier 2015, un montant hebdomadaire de 50\$ pour l'officier en service les fins de semaine.



Information à retenir

La séance du Conseil municipal aura lieu le **lundi 2 mars à 19h30**.
Le mois prochain, elle aura lieu le **lundi 13 avril à 19h30**.

Pour le procès-verbal complet, veuillez vous rendre sur le site web de la municipalité au www.st-ulric.ca.

LES ENTREPRISES

9167-9258 Qué inc.

Saint-Ulric (Québec) 418 737-9137 transp.fredpelletier@outlook.fr



Transport de gravier et terre mixte
Concassé
Installation septique
Transport hors normes
Terrassement
Excavation
Déneigement





Résumé du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue le 2 février 2015

par Louise Coll



INFO-MUNICIPALITÉ

Résolutions adoptées

Il est résolu d'autoriser la directrice générale afin d'aviser les contribuables qu'ils ont jusqu'au 2 mars 2015 pour faire le paiement des taxes dues pour l'année 2013, sinon leurs comptes seront envoyés à la MRC de La Matanie pour vente, et d'ajouter des frais de 15\$ pour l'envoi de lettres recommandées.

Il est résolu que la Municipalité de Saint-Ulric nomme les personnes suivantes membres du Comité de travail du développement urbain: Louise Coll, Annie Bernier, Sylvie Pelletier, Annabelle Boulay, Pierre Thibodeau, Sylvain Lessard, Pierre Lagacé et Matthieu Déborbe.

Il est résolu de nommer Dany Dubé responsable des cours d'eau sur le territoire de la Municipalité de Saint-Ulric et d'informer la MRC de La Matanie afin de faire le changement de nom à sa liste des responsables.

Il est résolu d'autoriser Louise Coll, directrice générale, et Pierre Thibodeau, maire, à signer le contrat pour les services de communication avec Delphine Charmoille pour un montant de 4 875\$ pour l'année 2015.

Il est résolu que la Municipalité de Saint-Ulric autorise une aide financière au montant de 3 700\$ pour l'année 2015, payable comme suit: le 15 mars 2015 – 1 500\$ et le 15 décembre 2015 – 2 200\$, que le dépôt lui soit remis lors de la remise du détail des revenus et dépenses au 31 décembre 2014.

Il est proposé résolu d'autoriser une aide financière au montant de 500\$ au Comité local de développement de la Rivière-Blanche pour l'organisation de l'activité de reconnaissance des bénévoles.

Il est résolu que le conseil municipal appuie le projet «Voisins solidaires» du Centre d'action bénévole de la région de Matane et que les membres acceptent leurs rôles d'ambassadeurs.

Il est résolu que la Municipalité de Saint-Ulric appuie le projet et prête le local des loisirs pour les ateliers avec les jeunes de l'école et le Parc-des-Rives pour l'exposition des vire-vent pendant le Festival ainsi que la main-d'œuvre et le transport pour l'acheminement des kiosques à l'école, leur retour et entreposage dans l'ancien local de la patinoire.

Il est résolu que la Municipalité de Saint-Ulric appuie le Club des 50 ans et plus afin que l'entreprise Denis Décoration effectue les réparations nécessaires du plancher de la salle.

Il est résolu d'autoriser Marc Lussier, ingénieur à la MRC de La Matanie, à déposer une demande d'autorisation et certificat d'autorisation au Ministère du Développement durable de l'environnement concernant le mur de soutènement.

Il est résolu que la Municipalité de Saint-Ulric accepte l'offre de service de Réjean Desrosiers pour la fabrication et l'installation d'une armoire de rangement, l'installation du meuble de 26' x 8' existant dans le bureau de l'adjointe et de fermer

le mur de la salle pour un montant de 4 508.92\$ plus les taxes.

Il est résolu que le conseil municipal mandate le service de génie civil de la MRC de La Matanie en vue de préparer l'estimation des coûts dans trois secteurs du village pour du développement résidentiel.

Il est résolu que le conseil municipal mandate le service de génie civil de la MRC de La Matanie pour la préparation de la programmation des travaux du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014-2018.

Il est résolu que la Municipalité de Saint-Ulric accepte la demande d'autorisation à la CPTAQ de Jean DesRochers pour offrir un service d'hébergement et de location à court terme de sa résidence.

Il est résolu d'engager Normande Bouillon à titre de coordonnatrice en aménagement des parcs.

Il est résolu que la Municipalité de Saint-Ulric appuie et autorise une aide financière au montant de 244\$ au projet «On s'élève pour la persévérance scolaire 2015» organisé par COSMOSS de La Matanie.

Il est résolu que la Municipalité de Saint-Ulric accepte la demande d'autorisation à la CPTAQ la Ferme Belvoie 2015 Inc. pour régulariser leur limite respective.

Pour le procès-verbal complet, veuillez vous rendre sur le site web de la municipalité au www.st-ulric.ca.



Pour Pâques!

Tirage d'un panier cadeau d'une valeur de 100\$ avec tout achat

Le tirage aura lieu samedi 5 avril à 16h

Café • Terrasse • Chocolaterie • Gîte

129, av. Ulric-Tessier Saint-Ulric Qc G0J 3H0
418 737-1879

info@giteconfortetchocolats.com
www.giteconfortetchocolats.com

Gîte Confort et Chocolats inc.

Ouvert du mercredi au samedi de 9h à 16h et sur réservation

Vous pouvez téléphoner pour un rendez-vous.



Pascal Bérubé
Député de Matane-Matapédia
Courriel : pberube@assnat.qc.ca

Adresse de circonscription
121, avenue Fraser
Matane (Québec)
G4W 3G8

Tél. : 418 562-0371
Télec. : 418 562-7806